

Le Cayla, route d'Aigne

La Com.maire

Bulletin municipal de Mailhac - n°30

ÉDITO



Mes chers concitoyens,

L'été s'achève. Il a été exceptionnel par la température qui pendant deux mois est restée élevée, générant une affluence record à la piscine en juillet. J'en profite pour remercier Damienne Hebras, la maître nageuse pour le sérieux dont elle a fait preuve dans les tâches qui lui incombaient. J'y associe les employés communaux pour leur travail qui nous a permis de maintenir la qualité de l'eau et la propreté des lieux à un très bon niveau, comme le confirment les comptes-rendus de la DDASS suite aux différents contrôles inopinés.

Concernant la tranquillité du village, après un mois de juillet relativement calme, le mois d'août s'est révélé particulièrement difficile : vols à répétition, casse de biens communaux ou privés, consommation de substances illicites, etc. J'ai dû intervenir à plusieurs reprises. Lorsque les faits ont été prouvés et les responsables reconnus, j'ai dû recourir au remboursement du matériel dégradé.

Que faire ? Des enfants et des adolescents sont certes les auteurs de certains faits, mais les parents n'ont-ils pas eux-aussi une grande part de responsabilité ? Mobilisons-nous, chacun à sa place, pour que la tranquillité et le bien-vivre ensemble continuent de régner sur notre village.

En attendant, je souhaite à tous une excellente rentrée scolaire et des vendanges prometteuses aux viti-culteurs de notre terroir.

*Le maire,
Gérard Schivardi*

Intégration de Mailhac : les élus du Grand Narbonne prennent position

Lors du conseil communautaire du 11 juillet, la question concernant l'adhésion 'forcée' de la commune de Mailhac au Grand Narbonne a réuni **56 abstentions, 21 voix contre et 30 pour**.

« Ce vote inattendu a fait grand bruit au sein du parti dominant de l'Aude » commente le maire, « il traduit la volonté des élus de respecter le vote du conseil municipal de Mailhac et de la population qui s'est prononcée contre l'intégration de la commune dans le Grand Narbonne. La position de ces élus devrait être celle de l'Etat et du gouvernement, à savoir le respect de la démocratie, le respect des positions du peuple et du libre choix des communes de s'associer ou non entre elles. Ce vote traduit enfin les difficultés rencontrées par beaucoup de communes pour se faire entendre dans le Grand Narbonne. La prise de parole des maires de Salles d'Aude et de Roquefort des Corbières lors du vote est édifiante sur ce sujet ».

Suite à ce vote, le maire et la municipalité de Mailhac ont reçu en mairie le Directeur Général des Services et le Directeur Adjoint du Grand Narbonne. Cette première réunion constructive a permis d'aborder des points importants pour notre avenir : l'eau, l'assainissement, le coût de l'électricité, les transports, etc. Des précisions seront apportées lors de prochaines réunions, mais déjà certaines modifications sont apparues sur la gestion et les coûts entraînés par notre intégration au 1^{er} janvier 2014.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces travaux.

Garderie périscolaire et cantine

La garderie se situe à l'école de Mailhac et accueille les enfants le lundi, mardi, jeudi, vendredi en période scolaire de 7h30 à 9h00 et de 17h à 18h30. Les enfants peuvent également se rendre à la cantine du RPI située à Pouzols-Minervois : un bus assure le trajet entre les deux villages matin, midi et soir.

Rens. 04.68.46.13.13.

Vigilance

Pour la première fois cet été, la vente de produits illicites (drogues) sur la commune a été signalée à plusieurs reprises, touchant parfois de jeunes enfants. La municipalité recommande la plus grande prudence aux parents et met à leur disposition un numéro d'aide en cas de besoin : Drogue Info Service 0 800 23 13 13, Ecoute Cannabis 0 811 91 20 20.

Etat Civil

Bienvenue à **Morgane** Alonso née le 12 mai au foyer de Loïc Alonso et Aurélie Cid.

À **Maël** Mauguy né le 16 mai au foyer de Mathieu et Delphine Mauguy.

À **Quentin** Kaiser né le 8 juillet au foyer de Mathieu Kaiser et Laure Blaya.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents.

Adieu à Frédéric Schuster décédé le 22 mars. À Claude Allié décédé le 16 avril.

Nos condoléances à leurs proches.

CONTRATS SAISONNIERS

Quatre jeunes ont épaulé la mairie cet été

Comme l'an dernier, la municipalité a proposé aux jeunes du village un emploi saisonnier afin d'aider les employés municipaux durant les congés estivaux.

Lucie, Marcus, Kévin et Tessa se sont relayés tout l'été, à raison de 15 jours chacun à 17h30 hebdomadaires. Chaque matin, de 8h à 11h30, ils ont œuvré à l'entretien des espaces verts et de la piscine, le transport de matériel, etc. L'occasion de découvrir le fonctionnement d'une mairie et le travail pour la collectivité.



En juillet, Lucie a été la première à prêter main-forte aux employés municipaux

FACTURATION D'EAU

Ce qui va changer en 2014

Dernier relevé par la commune

Cette année encore, les compteurs d'eau seront relevés par un agent technique de la mairie et la facturation élaborée par le secrétariat de mairie, avant d'être adressée à la Perception chargée des encaissements. Dans le cas où recouvrement n'a pas lieu, la perception envoie des lettres de relance et peut aussi faire ordonner une saisie par voie d'huissier de justice.

En cas de difficultés pour honorer vos factures d'eau

Le conseil municipal est conscient des difficultés rencontrées par certaines familles en ces temps difficiles. C'est pourquoi, nous conseillons aux foyers en difficultés de s'adresser aux services sociaux du Département, de l'État et en particulier de s'informer auprès de la Caf.



Nous permettons aussi d'établir avec la perceptrice et ses services, un échéancier de paiement.

Un service transféré au Grand Narbonne au 1er janvier

Toutefois, nous attirons votre attention : au 1er janvier 2014, cette compétence communale sera transférée à la communauté de communes du Grand Narbonne. La municipalité ne pourra plus intervenir sur ce service et sa facturation.

Aussi nous demandons aux personnes concernées d'honorer leurs factures demeurant en attente, avant la transmission de ce budget à la communauté d'agglomération. Et ce, pour le bon fonctionnement de ce service public.

Coupure d'eau le mercredi 4 septembre

En raison du nettoyage des réservoirs d'eau potable, l'eau devra être coupée ce mercredi 4 septembre à partir de 8h et ce toute la journée. Nous vous remercions de votre compréhension.

Épaves de voiture

Les propriétaires de véhicules en panne ou hors d'usage stationnant sur la voie publique sont priés de les déplacer (garage privé, casse, etc.) afin de libérer les places de parking dans la commune.

Certains habitants se souviennent que le conseil précédent avait débarrassé le village et la campagne environnante de plus de 50 épaves de véhicules qui polluaient le sol et dénaturaient les paysages.

Courrier, poubelles : ça bouchonne !

Lorsque vous garez votre véhicule dans le village, merci de respecter les zones prévues à cet effet ainsi que les tracages au sol. Nous avons de nombreuses remontées des services ne pouvant exercer leur travail faute de pouvoir passer... Factrice, agents des ordures ménagères, pompiers et livreurs doivent pouvoir circuler pour desservir la population dans les meilleures conditions. Il en va de la responsabilité des propriétaires de véhicules gênants.

Recensement militaire

Les jeunes nés en septembre, octobre, novembre ou décembre 1997 doivent se faire recenser en mairie avant le 31 décembre 2013.

RENTRÉE

Envie de loisirs ?

Les associations du village vous attendent !

Des bénévoles se mobilisent chaque année pour vous proposer des activités et des animations sur la commune.

N'hésitez pas à les rejoindre !

Les associations soutenues par la mairie sont :

Les Chevalets Mailhacois

L'association propose notamment un atelier de dessin, arts graphiques, modelage et peinture. Rens. 06.86.65.84.13.

Le Photo Club Mailhacois

Ses bénévoles se réunissent chaque jeudi à la salle Maraval, rez-de-chaussée.

Rens.: 06 80 87 20 48 et www.photo-club-mailhacois.com

Le Comité des fêtes

Il assure l'animation du village : fête locale, marché du terroir, repas du 14 juillet, vin primeurs, etc.

Rens. : Thibault Martinez.

Les Amis des Livres

L'association gère la bibliothèque municipale, ouverte chaque samedi de 10h à

12h et l'accueil des scolaires le vendredi matin. Rens. : 04.68.27.08.16.

Parenfant : l'association de parents d'élèves

Elle réunit les familles des enfants scolarisés au RPI Mailhac Pouzols. Ensemble, les parents bénévoles organisent un videgrenier, un loto, la kermesse ainsi que le goûter de Noël. Leur mission : récolter des fonds pour aider au financement de sorties pédagogiques et de classes vertes ! Rens. : 06.77.75.80.05.

Le POM

Le club de pétanque organise des concours à la mêlée chaque vendredi de l'année, à partir de 21h au boulodrome. Concours, ouverts à tous — licenciés ou non —. Rens. : 04.68.46.36.46.

L'AICA du Minervois

L'AICA regroupe les villages de Bize, Pouzols, Oupia et Mailhac. L'ouverture générale de la chasse aura lieu le 8 septembre. Rens. : www.aica-du-minervois.fr

NOUVEAUTÉ

Le Photo Club édite des cartes postales de Mailhac

Le Photo Club Mailhacois a une nouvelle fois mis ses compétences au service du village : après la carte de vœux réalisée en janvier pour la municipalité, les bénévoles ont édité en juin des cartes postales.

Trois modèles ont été tirés chez un imprimeur, à partir des photos prises par les adhérents : le village de Mailhac, l'Aude et ses oiseaux emblématiques, l'Aude et ses paysages viticoles.

Ces cartes postales sont en vente à l'épicerie de Mailhac et



en mairie au tarif de 1,30 euro, au profit de l'association. Rens. : 06.80.87.20.48.

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie vous accueille les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 19h. Les mardis et vendredis de 14h à 17h30.

Rens. : 04.68.46.13.13. et www.mairie-mailhac.fr

Permanence de la conseillère générale

Francine Schivardi reçoit les personnes qui le souhaitent chaque vendredi après-midi en mairie, sur rdv au 04.68.46.13.13.

Élections : pensez à vous inscrire

Pour les nouveaux arrivants et les jeunes ayant eu 18 ans dans l'année, les inscriptions sur les listes électorales auront lieu jusqu'au 31 décembre, dernier délai. Si vous souhaitez être inscrits pour l'année suivante, il vous suffit de passer en mairie munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Médiation : permanence en mairie

Des conflits dans votre vie privée ou professionnelle ? Agissez avant de les voir s'instaurer et dégénérer. La médiatrice Y. Lignon, membres de l'association nationale des médiateurs, tient une permanence en mairie de Mailhac sur rendez-vous.

Rens. et rendez-vous au 06.62.34.76.57.

Prochains ramassages des encombrants

Septembre : les 5 et 19.
Octobre : les 3, 17 et 31.
Novembre : les 14 et 28.
Décembre : les 12 et 26.
Merci de sortir vos déchets le matin et avant 9h, les déchets verts ficelés.

PROJETS MUNICIPAUX

Le point sur les travaux prévus en 2013

Comme votre équipe municipale s'y était engagée, l'ensemble des travaux et investissements prévus en 2013 touche à leur fin. Ils ont pu être réalisés grâce à la bonne santé financière de la commune.

Ainsi, sont achevés :

Immobilier : le remplacement des lino dans un appartement des écoles, l'isolation des deux appartements au-dessus de l'école, le remplacement des fenêtres du logement communal situé au-dessus de la mairie, la réalisation d'une salle de motricité à l'école.

Équipement communal : la pose de grilles de protection à la piscine, le remplacement de la grille du café, l'achat de matériel technique divers (souffleur, jardinières, tables pour la salle des fêtes, etc.), finalisation des toilettes publiques.

Voirie : la tranche 2013 des travaux de réfection des chemins agricoles, l'éclairage public chemin de la Charité, le remplacement des éclairages vétustes et la pose de panneaux de signalisation.

Assainissement : la réfection d'une partie du réseau d'eaux usées en traditionnel (pose de tuyaux en terre cuite) ou par blindage intérieur des veilles canalisations ; le remplacement et la réfection de vannes d'eau obsolètes, le changement et l'enfouissement de la borne incendie située place du Portail du Midi

et la mise en fonction du surpresseur route de Pouzols pour desservir les quartiers ouest de Mailhac.

Enfin, le changement du dégrilleur qui, ajouté au remplacement de l'hélice l'an dernier, a considérablement amélioré le fonctionnement de la station d'épuration.



Un imprévu : rues Naudy et Roumégouse, la commune a été obligée de refaire entièrement le revêtement de la chaussée en enrobé suite à l'éboulement de matériaux de l'ancienne canalisation d'égout. Cet incident a entraîné un surcoût de 12 000 euros.

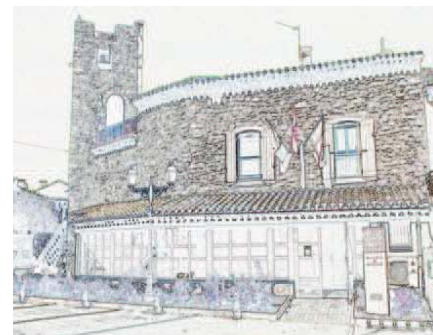
Réseau d'eau : une belle nouvelle pour son financement

La commune a obtenu 80 % de subventions sur les travaux (hors taxes) de réhabilitation du réseau d'eaux usées. Une aide qui vient récompenser de nombreux dossiers déposés sur ce projet. La mairie remercie l'État, l'Agence de l'Eau et le Conseil Général de l'Aude pour leur soutien sur cette réalisation d'envergure et leur confiance dans la gestion des finances communales.

Les citations du trimestre

« Les esprits d'élite discutent des idées, les esprits moyens discutent des événements, les esprits médiocres discutent des personnes »
Jules Romains, poète (1885-1972)

« Qu'est-ce que le vin ? C'est un corps vivant où se tiennent en équilibre les « esprits » les plus divers, les esprits volants et les esprits pondérés, conjonction d'un ciel et d'un terroir »
Gaston Bachelard, philosophe (1884-1962)



ARCHÉOLOGIE

130 personnes ont accédé à l'oppidum du Cayla

La randonnée proposée par l'association Camins a attiré les foules le 24 août : habitants, touristes et amateurs d'histoire ont été étonnés par la spécificité historique de l'oppidum mailhacois. Et maintenant ?

La manifestation était une première : l'association Camins a profité des fouilles estivales pour organiser deux randonnées exceptionnelles sur l'oppidum du Cayla. Classé 'Réserve d'État', ce dernier est en effet habituellement interdit au public en dehors de toute autorisation écrite. Mais cet été, les marcheurs ont pu bénéficier des explications d'Alexandre Beylier, archéologue associé à l'UMR de Lat-

L'intérêt du public reste vivace

Le public a répondu présent en masse, prouvant son vif intérêt pour le site d'exception mis au jour par Odette et Jean Taffanel : la centaine de places disponibles a d'ailleurs été prise d'assaut, laissant une longue liste

d'attente en suspend. La journée soutenue par Bize Patrimoine, les Amis du Cayla et la municipalité de Mailhac a finalement réuni 130 randonneurs dont l'accueil a été agrémenté d'une animation artistique, d'un quizz et d'un marché des producteurs mailhacois.

Les fouilles prolongées de trois ans ?

De leur côté, les archéologues ont achevé leur campagne 2013 sur les remparts de l'oppidum. Ils envisagent de repartir pour trois étés de fouilles, si l'autorisation leur est accordée.

Des habitants épaulent les archéologues

Le 10 août, plusieurs habitants ont aidé les scientifiques au débroussaillage du site et de son accès. Face à l'emprise de la végétation, rendez-vous a été pris pour l'été prochain avec les bonnes volontés. En serez-vous ?

Les écrits des deux archéologues

La question des écrits de Jean et Odette se pose aujourd'hui : il a été confirmé à la municipalité que l'ensemble des documents ont été entreposés en lieux sûrs et qu'ils faisaient l'objet d'un travail d'inscription sur microfilms en vue d'en protéger leur devenir au sein de la Bibliothèque Départementale de l'Aude.

Reste toute la collection de livres et manuscrits scientifiques, qui a aidé Odette et Jean dans leurs recherches : la commune entend mettre à disposition une salle de la maison Maraval pour archiver ce volume considérable de documents. L'ancienne directrice des archives départementales de l'Hérault a proposé de lui apporter son aide dans ce travail d'envergure.



Les archéologues ont présenté leur travail aux marcheurs (crédit : M. Albero)

Le 'musée' de Mailhac : qu'en est-il ?

Le maire a participé, à la demande de Madame la sous-préfète et du directeur régional de l'archéologie, à une réunion informelle sur le devenir du dépôt de fouilles, dit « musée » de Mailhac.

L'ancien couvent, vidé provisoirement de la collection Taffanel, est dans un état tel que la solution envisagée ne peut être que sa démolition : les planchers s'effondrent, les termites ont tout envahi, les murs sans fondation s'affaissent et menacent de s'écrouler...

Quant à la maison où habitaient Jean et Odette Taffanel, un nettoyage et une mise en conformité peuvent être envisagés. Un chantier d'insertion pourrait être réalisé dans ce cadre. Le maire s'est engagé à soutenir cette opération qui permettrait à l'avenir d'accueillir plus dignement les chercheurs qui viennent chaque été fouiller le Cayla.

Le maire a profité de cette réunion pour rappeler aux différents services de l'État que la convention signée en 1975 entre la famille Taffanel et l'État stipulait que la collection ne devait pas quitter Mailhac, que l'entretien des bâtiments, des sites de fouilles et du Cayla incombait à l'État et que ce dernier devait honorer sa signature.

« J'ai confiance » indique le maire, « espérons que le projet de parc archéologique de Mailhac verra le jour et que le travail phénoménal d'Odette et Jean sera reconnu. Il serait temps, non ? »



Crédit : M. Albero

RETOUR EN IMAGES



Rentrée des classes : c'est demain !

La rentrée des classes du RPI Mailhac-Pouzols aura lieu le mardi 3 septembre. Les premières estimations (pouvant être ajustées en cours de rentrée) sont de 26 élèves en PS-MS et de 22 élèves en GS-CP sur Mailhac.

La commune a achevé la réalisation d'une **salle de motricité** dans l'ancien local de rangement : cet espace, répondant aux dernières normes de sécurité en vigueur, permettra aux élèves de pratiquer des activités, notamment lorsque les petits font la sieste. La salle est équipée d'une fenêtre et d'une porte-vitrée, d'un placard, d'un évier, d'un frigo, d'un chauffage électrique et d'un sol adapté à l'accueil des enfants. Le budget alloué a été de 15 000 euros.

En parallèle, des **joint de sécurité** ont été montés sur les portes vitrées de la cour afin d'éviter tout risque de pincement côté charnière d'ouverture.

Coopérative viticole : une page se tourne

En août, les trois cuves de stockage de vin qui, avec le temps, avaient fini par symboliser l'entrée de Mailhac; ont été déplacées : elles ont rejoint le site pouzolais de la coopérative 'Les vigneron de Pouzols-Mailhac'. Ce site situé en bordure de route Minervoise, bien visible des touristes et facile d'accès, connaît actuellement un développement important : la centralisation du matériel facilite désormais la logistique de la coopé-



L'ancien pont de Mailhac

Cette carte postale illustre la passerelle qui permettait de traverser le Répudre, avant la construction du 'Pont Neuf' dans les années soixante.

La municipalité, soucieuse de nourrir la mémoire du village, **lance un appel** aux personnes détenant des photos ou cartes postales anciennes de Mailhac. Scannés, ces documents vous seront restitués immédiatement. Ils viendront enrichir les archives déjà réunies en mairie. À vos albums !

Com'maire... la dernière !

Ce numéro 30 de votre bulletin trimestriel est le dernier de votre équipe municipale. Une réserve de six mois doit être observée avant les élections municipales des 9 et 16 mars 2014. Vous pouvez retrouver toutes les archives en ligne sur le site www.mairie-mailhac.fr

La Com'maire

Bulletin municipal de la commune de Mailhac.
Responsable de publication : Schivardi Gérard.

Réalisation : la commission communication-information.

Tiré à 250 exemplaires.

Imprimé en mairie. av. Pont Neuf | 120 Mailhac.
www.mairie-mailhac.fr / 04.68.46.13.13.